

Nos valeurs :

Une approche singulière

Les orthophonistes adhérant à la FOF font vivre des pratiques diverses du métier avec une approche toujours singulière : c'est dans la rencontre avec chaque patient que peut s'élaborer un chemin forcément unique.

Une liberté d'inventer

Le patient ne peut être réduit à une somme de fonctions. Le langage est constitutif de l'être humain et non un simple instrument à maîtriser. Ces deux postulats fondent une approche de la réalité clinique laissant le thérapeute libre d'emprunter une voie prenant en compte les apports de différentes disciplines. La FOF entend susciter une recherche créative nourrie de diverses références théoriques.

Une pensée en mouvement

Notre fédération propose un espace, des outils de réflexion et de travail en commun dans les différents syndicats régionaux. En constante évolution, ces regroupements préservent une ouverture dans laquelle chaque adhérent de la FOF peut se reconnaître et participer.

Une conception du soin et du patient

Parce que nous recevons une personne et non une pathologie, la FOF soutient une prise en charge du patient dans ses possibles, qu'ils soient exprimés, non exprimés ou entravés par une pathologie, plutôt que d'être « figé » dans une analyse comptable de ses déficits.

NOTRE PREOCCUPATION EST DE PERMETTRE A NOS PATIENTS DE S'APPROPRIER LEUR PAROLE ET NOUS REFUSONS TOUTE ACTION VISANT A MAITRISER « TECHNIQUEMENT » L'ETRE HUMAIN.

Nos actions :

Nous affirmons notre spécificité d'orthophonistes. Le choix de nos références théoriques et de nos formations permet de préciser notre place d'orthophoniste et de construire un cadre de travail clairement défini. La clinique orthophonique ne peut être ni standardisée, ni transposable.

Dans le cadre de l'application des termes de la Convention Nationale, nous tenons - de notre place de soignant - à préserver notre liberté de penser notre pratique et de choisir nos outils thérapeutiques en articulant théorie et clinique.

La FOF lors de la réforme de la formation initiale, a participé aux travaux menés avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche au cours desquels ont été définis les champs du soin orthophonique.

La FOF poursuit ce travail dans les différents ministères, contribuant à la formation des étudiants et à la consolidation de la profession.

La FOF a défendu un diplôme unique pour les orthophonistes, évitant ainsi le morcellement de la profession et une hiérarchisation des professionnels.

Pourquoi adhérer à la fédération des orthophonistes de France ?

Parce que nous vivons une période durant laquelle un cadre légal de notre profession doit être défendu pour garder une liberté de choix dans nos outils et références théoriques.

Pour rester vigilant vis-à-vis d'instances strictement gestionnaires.

Pour résister à la standardisation des soins, des outils et de formations.

Pour partager nos valeurs, nos savoir-faire et les surprises quotidiennes auprès des patients.

Pour se former et trouver des espaces de réflexion et d'élaboration avec le Comité de Recherche Théorique et Clinique, les Journées d'Etude, les formations et les groupes de réflexion que nous organisons en région.

Pour bénéficier d'une ouverture à d'autres associations, fédérations et collectifs.

Pour vivre des échanges démocratiques entre la Fédération et les syndicats régionaux.

Pour concevoir une alternative responsable face aux injonctions de soins et aux demandes d'expertise émanant des nouveaux cadres sociaux ou des politiques du handicap et de la santé.

**Pour toutes ces raisons,
il est indispensable que la FOF soit
représentée dans les instances gestionnaires.**

Nous avons besoin de vous !